

Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 57	Présents : 41	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt, le trente septembre à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, Complexe sportif « Sport Ti Brec'h » à BREC'H.

Etaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Hervé CAGNARD, Paul CHAPEL, Jean Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Marie-Françoise LE JOSSEC, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Sandrine CADORET à Odile ROSNARHO, Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Christelle JAFFRE-DANET à Claude JARNO, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Philippe LE FUR à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Benoit LE ROL à Pierrick KERGOSIEN, Sophie LEMOULINIER à Katia BONNEC, Yves NORMAND à Fabrice ROBELET, Dominique OLLIVIER-FRANKEL à Alain DONY, Gérard PILLET à Diane HINGRAY, Bertrand VERGNE à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Guy HERCEND, Patrick LE ROUX, Olivier LEPICK, Sylvie OLLIVIER.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2020DC/077	Désignation du Secrétaire de séance	Nommer Mme Marie-Françoise LE JOSSEC, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2018DC/078	Adoption du procès-verbal de la séance précédente	Approuver le procès-verbal de la séance du 30 juillet 2020.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2018DC/080	Désignation au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	- Désigner Mme Karine BELLEC, Vice-présidente, Déléguée aux solidarités et aux services à la population, pour siéger au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique ;	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2018DC/081	Désignation au sein de l'Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud	- Désigner Mme Aurélie RIO, Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, pour siéger au sein de l'Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud (ALOEN) ;	Délibération adoptée à l'unanimité

Etaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Hervé CAGNARD, Paul CHAPEL, Jean Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Gildas GOUARIN, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Marie-Françoise LE JOSSEC, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Sandrine CADORET à Odile ROSNARHO, Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Christelle JAFFRE-DANET à Claude JARNO, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Philippe LE FUR à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Benoit LE ROL à Pierrick KERGOSENIEN, Sophie LEMOULINIER à Katia BONNEC, Yves NORMAND à Fabrice ROBELET, Dominique OLLIVIER-FRANKEL à Alain DONY, Gérard PILLET à Diane HINGRAY, Bertrand VERGNE à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Guy HERCEND, Patrick LE ROUX, Olivier LEPICK, Sylvie OLLIVIER.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Membres en exercice : 57	Présents : 42	Votants : 53
--------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/082	Désignation au sein de l'Association des Maîtres d'Ouvrage publics de Réseaux de Chaleur et d'installations de traitement des déchets urbains liés à l'Energie (AMORCE)	- Désigner pour siéger au sein de l'Association des maîtres d'ouvrage publics de réseaux de chaleur et d'installations de traitement des déchets urbains liés à l'énergie (AMORCE) : - Mme Claire MASSON, Vice-présidente, Déléguée à la gestion des déchets et la valorisation des ressources, en tant que titulaire, - Mme Aurélie RIO, Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, en tant que suppléante ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/083	Désignation au sein du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI)	- Désigner pour siéger au sein du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) : - M. Paul CHAPEL, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, en tant que titulaire, - Mme Aurélie RIO Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, en tant que suppléante ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/084	Adhésion au Réseau Compostplus et désignation de deux représentants	- Adhérer au Réseau Compost Plus pour un montant annuel de 2 500 € ; - Désigner pour siéger au sein de l'Association du Réseau Compostplus : - Mme Claire MASSON, Vice-présidente, Déléguée à la gestion des déchets et la valorisation des ressources, en tant que titulaire, - Mme Aurélie RIO Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, en tant que suppléante ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/085	Désignation au sein de la SCIC-SAS Lucioles Energies	- Désigner Mme Aurélie RIO Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, pour siéger au sein de l'Assemblée générale et de l'autoriser à accepter des fonctions au sein de la SCIC en sus de sa qualité de représentante à l'Assemblée générale ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/086	Désignation au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE)	- Désigner pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) : - Mme Annie AUDIC, Vice-présidente, Déléguée à l'assainissement non collectif,	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> - M. Paul CHAPEL, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, - M. Ronan LE DELEZIR ; 	
N° 2018DC/087	Désignation au sein de la Commission Consultative de l'Energie (CCE)	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner pour siéger au sein de la Commission consultative de l'énergie : <ul style="list-style-type: none"> - Mme Claire MASSON, Vice-présidente, Déléguée à la gestion des déchets et la valorisation des ressources, en tant que titulaire, - Mme Aurélie RIO Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, en tant que suppléante ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/088	Désignation au sein du Comité de pilotage du Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner M. Roland GASTINE, Vice-président, Délégué à la biodiversité, à l'eau potable et à l'assainissement collectif, pour siéger au sein du Comité de pilotage Natura 2000 ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/089	Désignation au sein de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites du Morbihan (CDNPS)	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner M. Michel LE RAY, Vice-président, Délégué à l'urbanisme, la planification et l'aménagement du territoire pour siéger au sein de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites du Morbihan (CDNPS) (Article R. 341-16 et suivants du Code de l'environnement) ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/090	Désignation au sein de la Commission de suivi de l'Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM)	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner les 4 représentants suivants pour siéger au sein de la Commission de suivi de l'Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) : <ul style="list-style-type: none"> • 2 titulaires : <ul style="list-style-type: none"> - Mme Claire MASSON, Vice-présidente, Déléguée à la gestion des déchets et la valorisation des ressources, - Mme Aurélie RIO, Vice-présidente, Déléguée au plan climat air énergie territorial, • 2 suppléants : <ul style="list-style-type: none"> - M. Dominique RIGUIDEL, Vice-président, Délégué au développement économique, aux finances, à la mutualisation et à l'évaluation des politiques communautaires, - M. Michel LE RAY, Vice-président et Conseiller communautaire de la Commune ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/091	Désignation au sein de l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner pour siéger au sein de l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan : <ul style="list-style-type: none"> - M. Philippe LE RAY, Président, en tant que titulaire, - M. Michel LE RAY, Vice-président, Délégué à l'aménagement du territoire, en tant que suppléant ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/092	Désignation au sein du Réseau CAREL	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner, Mme Sophie LEMOULINIER, Vice-présidente, Déléguée à la culture et aux usages numériques, pour siéger au sein de l'association Réseau Carel ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

<p>N° 2018DC/093</p>	<p>Désignation au sein des collèges et des lycées</p>	<p>- Désigner les 10 Conseillers communautaires suivants comme représentants de la Communauté de communes au sein des conseils d'administration des établissements concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Sophie LEMOULINIER, Vice-présidente issue de la Commune de Quiberon pour le collège Beg Er Vil, - Mme Katia SCULO Conseillère communautaire issue de la Commune de Carnac pour le collège Les Korrigans, - Mme Hélène CODA-POIREY, Vice-présidente issue de la Commune d'Étel pour le collège Rivières d'Étel, le LP Emile James, ainsi que pour le LP maritime et aquacole, - Mme Nathalie GUEMY, Conseillère communautaire issue de la Commune d'Auray pour le collège Le Verger, - Mme Marie DUBOIS, Conseillère communautaire issue de la Commune d'Auray pour le LYC Benjamin Franklin, - Mme Valérie DIARD-MARTIN, Conseillère communautaire issue de la Commune de Pluneret pour le collège Kerfontaine, - Mme Diane HINGRAY, Conseillère communautaire issue de la Commune de Pluvigner pour le collège Goh Lanno, - M. Olivier COJAN, Conseiller communautaire issu de la Commune de Brec'h pour le LP Bertrand du Guesclin ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/094</p>	<p>Désignation au sein du Club Décentralisation et Habitat</p>	<p>- Désigner pour siéger au sein de de l'association Club décentralisation et habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Stéphanie DOYEN, Vice-présidente, Déléguée à la politique du logement et de l'habitat, en tant que titulaire, - M. Michel LE RAY, Vice-président, Délégué à l'aménagement du territoire, en tant que suppléant ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/095</p>	<p>Désignation au sein de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Morbihan (ADIL56)</p>	<p>- Désigner, Mme Stéphanie DOYEN, Vice-présidente, Déléguée à la politique du logement et de l'habitat, pour siéger au sein de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Morbihan (ADIL56) ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/096</p>	<p>Désignation au sein de la section départementale du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du Plan Départemental de l'Habitat</p>	<p>- Désigner, Mme Stéphanie DOYEN, Vice-présidente, Déléguée à la politique du logement et de l'habitat, pour siéger au sein de la section départementale du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du Plan Départemental de l'Habitat (CRHH du PDH) ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

N° 2018DC/097	Désignation au sein de Morbihan Tourisme - Agence de Développement du Tourisme du Morbihan (ADT)	- Désigner, M. Yves NORMAND, Vice-président, Délégué à l'attractivité et au tourisme, pour siéger au sein de l'Agence de Développement du Tourisme du Morbihan (ADT) ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/098	Désignation au sein du Comité Régional du Tourisme (CRT)	- Désigner M. Yves NORMAND, Vice-président, Délégué à l'attractivité et au tourisme, pour siéger au sein du Comité Régional du Tourisme (CRT) ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/099	Désignation au sein du Comité National d'Action Social (CNAS)	- Désigner, M. Fabrice ROBELET, 1er Vice-président, Délégué aux ressources humaines, pour siéger au sein du Comité National d'Action Social (CNAS) ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/100	Désignation au sein de l'association des Communautés de France (AdCF)	- Désigner M. Philippe LE RAY, pour siéger au sein de l'Association des Communautés de France (AdCF) ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/101	Modification de l'ordre du jour	- Supprimer les points n°35 et n°38 suivants de l'ordre du jour : - Attribution de fonds de concours Hoëdic, - Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/102	Présentation du rapport d'activité 2019 du Parc Naturel Régional du Morbihan	- Prendre acte du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour l'année 2019 ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/103	Avis sur la demande de retrait de la Commune de Ploërmel (pour la partie Monterrein) du Syndicat de l'Eau du Morbihan	- Se prononcer favorablement sur la demande de retrait de la Commune de Ploërmel, pour la partie Monterrein, du Syndicat de l'Eau du Morbihan ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/104	Avis sur la demande de retrait des Communes de Saint-Gravé et de Pluherlin du Syndicat de l'Eau du Morbihan	- Se prononcer favorablement sur les demandes de retrait des Communes de Saint-Gravé et de Pluherlin du Syndicat de l'Eau du Morbihan ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/105	Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de l'Eau potable et de l'Assainissement 2019	- Prendre acte de la présentation du Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'Eau potable et de l'Assainissement collectif et non collectif ; - Autoriser M. le Président à transmettre ce rapport aux services préfectoraux et aux communes en même temps que la délibération correspondante ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/106	Présentation des Rapports annuels d'Activité des Délégués (RAD) sur les services publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement 2019	- Prendre acte de la présentation des Rapports annuels d'Activité des Délégués sur les services publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement 2019 ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

<p>N° 2018DC/107</p>	<p>Signature d'une convention de mandat avec l'Agence de l'eau relative à l'attribution et au versement des aides destinées à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif existantes présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'animation d'une opération groupée en adoptant la procédure de maîtrise d'ouvrage privée pour les opérations de réhabilitations des assainissements non collectifs ; - Autoriser M. le Président à signer la convention de mandat en vue de recevoir des participations financières qui seront reversées aux particuliers ayant réalisé des travaux de mise en conformité ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/108</p>	<p>France Relance : demande de soutien au titre de la « DSIL » 2020 pour financer le programme d'investissement 2020-2021 en matière d'assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les programmes d'investissements, éligibles à subventions ou à avances ; - Autoriser M. le Président à solliciter l'Etat dans le cadre de la DSIL pour un soutien spécifique sur ce programme d'investissement ambitieux en matière d'assainissement à hauteur de 40% des investissements prévus sur 2020 et 2021 ; - Autoriser M. le Président à solliciter des subventions sur ces programmes d'investissements, auprès du Conseil départemental du Morbihan, de l'Agence de l'Eau, et de tout autre partenaire dans le respect des règles d'aides publiques en vigueur ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mmes Marie DUBOIS et Odile ROSNARHO étant sorties.</i></p>
<p>N° 2018DC/109</p>	<p>Accord de programmation pour la réalisation d'un programme pluriannuel de protection des usages conchylicoles et d'eaux de baignade avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la mise en œuvre de cet accord de programmation qui permettra le déploiement d'un programme d'investissements évalué à 36 040 500 € HT sur trois ans ; - Autoriser M. le Président à signer l'accord de programmation et tout document y afférent. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/110</p>	<p>Modification du tableau des emplois : création d'un emploi de dessinateur projeteur et de chef de projet SIG eau et assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer au 01/10/2020 l'emploi permanent suivant au sein du service eau et assainissement à temps complet : 1 Poste de Dessinateur projeteur eau potable et assainissement, Catégorie B, Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux, Grade(s) : Technicien Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe ; - en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire pour les emplois permanents, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ; - Créer au 01/10/2020 l'emploi non permanent suivant, sous la forme d'un contrat de projet de 2 ans, au sein du service eau et assainissement à temps complet : 1 poste de Chef de projet SIG eau et assainissement, Catégorie A, Cadre d'emplois : 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

		Ingénieurs territoriaux, Grade(s) : Ingénieur, Ingénieur principal	
N° 2018DC/111	Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de la gestion des déchets ménagers et assimilés	- Prendre acte de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés ; - Autoriser M. le Président à transmettre ces rapports aux services préfectoraux et aux communes en même temps que la délibération correspondante ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Valérie DIARD-MARTIN, M. Jean-Michel LASSALLE et M. Franck VALLEIN étant sortis.</i>
N° 2018DC/112	Etude du potentiel d'énergies nouvelles renouvelables sur le territoire et réalisation d'un cadastre solaire	- Approuver le lancement de l'élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables sur le territoire ainsi que d'un cadastre solaire ; - Valider le plan de financement associé ; - d'autoriser M. le Président à solliciter le subventionnement de l'ADEME et de la Région Bretagne dans le cadre de l'Appel à Projet « Planification énergétique » ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Valérie DIARD-MARTIN, M. Jean-Michel LASSALLE et M. Franck VALLEIN étant sortis.</i>

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Hervé CAGNARD, Paul CHAPEL, Jean Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Bruno GOASMAT, Gildas GOUARIN, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Marie-Françoise LE JOSSEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Claire MASSON, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Sandrine CADORET à Odile ROSNARHO, Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Christelle JAFFRE-DANET à Claude JARNO, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Philippe LE FUR à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Benoit LE ROL à Pierrick KERGOSIEN, Sophie LEMOULINIER à Katia BONNEC, Chantal MAHIEUX à Olivier COJAN, Yves NORMAND à Fabrice ROBELET, Dominique OLLIVIER-FRANKEL à Alain DONY, Gérard PILLET à Diane HINGRAY, Bertrand VERGNE à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Roland GASTINE, Guy HERCEND, Patrick LE ROUX, Olivier LEPICK, Sylvie OLLIVIER.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Membres en exercice : 57	Présents : 40	Votants : 52
--------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/113	Création d'une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique	- Approuver la mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) selon les critères et modalités de subventions définis ci-dessous ; - Inscrire les crédits correspondants au budget ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Roland GASTINE étant sorti.</i>

Critères	Précisions
Réserver l'aide aux habitants permanents du territoire	> Résidence principale dans l'une des 24 communes du territoire
Limiter à une aide par foyer	> Plusieurs membres d'un même foyer ne pourront en bénéficier
Instaurer des conditions de ressources	> Avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €
Achat d'un VAE neuf présentant un certificat d'homologation	> Respect des normes en vigueur (norme NF-EN 15 194 notamment)

Interdire la revente dans les deux ans suivant l'achat et une seule demande d'aide possible tous les deux ans	> Engagement sur l'honneur inscrit dans le cadre de la convention
Participer à la relance économique en achetant un VAE dans un commerce d'une des 24 communes du territoire	> Achat dans une enseigne commerciale d'une des 24 communes de la Communauté de communes (facture à l'appui)
Proposer une aide de 200€ pour chaque achat, sans application d'un pourcentage sur le prix d'achat.	> Aide de 200 € pour chaque achat, sous réserve de respecter l'ensemble des critères précédents
Limitier l'aide aux 200 premiers dossiers arrivés	> Date d'éligibilité postérieure à l'exécution de la présente délibération, soit le 15 octobre 2020

N° 2018DC/114	Demande de subvention auprès du Département, de la Région et de l'Etat : aménagements routiers et cyclables	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les opérations présentées ci-dessus ; - Autoriser M. le Président à solliciter toute subvention concourant au financement de ces projets, en particulier l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), le Département dans le cadre de l'aide « aménagements cyclables » et la Région dans le cadre du Contrat de Pays pour les projets d'axe cyclable « Voie de La Chartreuse » et d'aménagements cyclables des zones d'activités communautaires de Porte Océane et de Landévant ainsi que du Programme de Solidarité Territoriale pour le giratoire de Saint-Gildas, - Autoriser M. le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Roland GASTINE et M. Ronan LE DELEZIR étant sortis.</i></p>
N° 2018DC/115	Abrogation de la délibération n° 2016DC/052 concernant la maîtrise d'ouvrage groupée avec le Conseil départemental pour le Parc d'activités de Pen er Pont à Ploemel	- Abroger la délibération n°2016DC/052 du 27 mai 2016 concernant la maîtrise d'ouvrage groupée avec le Conseil départemental pour le Parc d'activités de Pen er Pont à Ploemel ;	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Nathalie GUEMY, M. Ronan LE DELEZIR et Mme Claire MASSON étant sortis.</i></p>
N° 2018DC/116	Convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des certificats d'économie d'énergie avec la Région Bretagne	- Approuver la convention de partenariat avec la Région ainsi que les annexes à cette convention, « accord relatif à la désignation du regroupueur » ainsi que la « charte d'utilisation de l'outil CDENERGY » ;	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Nathalie GUEMY et M. Jean-Luc LE TALLEC étant sortis.</i></p>
N° 2018DC/117	Convention avec Orange relative à la mise à disposition des installations de télécommunications du Parc d'activités de Porte Océane d'Auray Quiberon Terre Atlantique	"- Approuver les termes de cette convention relative à la mise à disposition à titre onéreux des installations de télécommunications du Parc d'activités de Porte Océane à Orange ;	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Jean-Luc LE TALLEC étant sorti.</i></p>

N° 2018DC/118	Mise en œuvre d'un télé service de dépôt en ligne des autorisations d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du téléservice (annexe 1) permettant le dépôt et suivi en ligne des autorisations d'urbanisme (ou « Portail des autorisations d'urbanisme ») en vue de sa mise à disposition du public et de soumettre à la signature des maires de chacune des communes utilisatrices du service un acte d'engagement attestant de la prise de connaissance de ces CGU et les engageant au respect des conditions qui les concernent (annexe 2) ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent, y compris s'agissant des formalités à mettre en œuvre pour permettre une authentification des usagers à ce Portail via France Connect. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Jean-Luc LE TALLEC étant sorti.</i></p>
N° 2018DC/119	Mise en place d'un service « domiciliation » à l'Atelier des Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les tarifs présentés ci-dessous relatifs aux services de domiciliation et les deux conventions type de domiciliation : 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Jean-Luc LE TALLEC étant sorti.</i></p>

Tarifs	Domiciliation <i>(boîte aux lettres et accès à la salle B de l'ADE)</i>	Domiciliation <i>(boîte aux lettres et accès à la salle B de l'ADE) et accès à l'espace de coworking</i>
Coût HT mensuel	40 euros HT	80 euros HT

N° 2018DC/120	Fixation du prix de vente de la parcelle C 1080 située sur le Parc d'Activités de Pen er Pont à Ploemel	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer le prix de vente de la parcelle non viabilisée C 1080, située 13 et 15 impasse de Trévegat sur le Parc d'activités de Pen er Pont à Ploemel, au prix de 17 € HT le m² ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
N° 2018DC/121	Aménagement du Parc d'activités de Breventec : approbation du projet et des modalités de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver l'opération relative à l'aménagement du Parc d'activités de Breventec telle que définie ci-dessus ; - Approuver les modalités de son financement, telles que définies ci-dessus ; - Autoriser M. le Président à solliciter un financement de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux afin de financer une partie des travaux ; - Autoriser M. le Président à solliciter le Conseil départemental du Morbihan pour une prise en charge d'une partie des travaux liés à l'aménagement d'un giratoire depuis la RD768 ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Montant HT
Acquisition foncière	824 000 €	DETR	360 000 €
Etudes pré opérationnelles	145 000 €	CD 56 - giratoire	90 000 €
Maitrise d'œuvre / études	268 000 €		
Travaux	2 445 000 €	Autofinancement	3 232 000 €
TOTAL DEPENSES	3 682 000 €	TOTAL RECETTES	3 682 000 €

<p>N° 2018DC/122</p>	<p>Projet d'extension du Parc d'activités du Plasker : approbation du projet et des modalités de financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver l'opération relative à l'extension du PA du Plasker telle que définie ci-dessus ; - d'approuver le plan de financement prévisionnel précisant l'origine et le montant des moyens financiers, tel que défini ci-dessous ; - Autoriser M. le Président à solliciter un financement de l'Etat au titre du Fond National Pour l'Archéologie Préventive afin de financer une partie de la Fouille archéologique prescrite par l'arrêté n°2019-121 ; - Autoriser M. le Président à solliciter un financement de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux afin de financer une partie des travaux ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
--------------------------	---	---	--

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Montant HT
Acquisition foncière	530 000 €	FNAP	117 000 €
Travaux de fouilles archéologiques	234 000 €	DETR	198 050 €
Etudes pré-opérationnelles	46 000 €		
Maitrise d'œuvre / études	36 000 €		
Travaux	463 000 €	Autofinancement	993 950 €
TOTAL DEPENSES	1 309 000 €	TOTAL RECETTES	1 309 000 €

<p>N° 2018DC/123 RECT</p>	<p>Acquisition de la parcelle ZW n° 311p à Brec'h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver l'acquisition en pleine propriété de la parcelle cadastrée section ZW n° 311p située sur la Commune de Brec'h pour une emprise de 15 486 m² avec comme prix d'acquisition fixé à 387 150 € hors frais d'actes notariés, ces derniers étant à la charge d'Auray Quiberon Terre Atlantique ; - Passer outre l'avis du service du Domaine estimant la valeur vénale de cette parcelle à la somme de 255 000 €, avec une marge de négociation de 15%, compte tenu de l'emplacement stratégique du site et de l'intérêt économique motivant ce projet ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Pascal LE CALVE étant sorti.</i></p>
<p>N° 2018DC/124</p>	<p>Fixation du prix de vente de la parcelle F 1444 située sur le Parc d'activités de La Ria d'Étel à Belz</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer la valeur vénale de la parcelle F 1444 à 25 € le m², soit 8 300 €, comme évaluée par les services des Domaines en date du 23 janvier 2020 ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Stéphanie DOYEN étant sortie.</i></p>
<p>N° 2018DC/125</p>	<p>Modification du tableau des emplois : création d'un emploi non permanent de chargé de mission développement et accompagnement des entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer l'emploi non permanent suivant, sous la forme d'un contrat de projet pour une durée de 3 ans, à temps complet : 1 poste de Chargé de mission développement et accompagnement des entreprises, Catégorie A, Cadre d'emplois : Attaché territorial, Grade(s) : Attaché / Attaché principal, au 01/10/2020 ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Stéphanie DOYEN étant sortie.</i></p>

N° 2018DC/126	Déploiement d'un dispositif de Bourse à projets pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la poursuite de la mise en œuvre du dispositif de Bourse à projets jeunes ; - Mettre en œuvre tous les moyens de communication nécessaires à sa bonne diffusion sur le territoire ; - Désigner pour siéger au sein du jury : <ul style="list-style-type: none"> • les 2 membres titulaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Mme Karine BELLEC, o M. Olivier COJAN, • les 2 membres suppléants suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Mme Dominique DE WIT o M. Jean-Michel LASSALLE ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mmes Hélène CODA POIREY et Stéphanie DOYEN étant sorties.</i></p>
N° 2018DC/127	Désignation des représentants pour le Comité unique de programmation des fonds régionaux et européens 2014 – 2020 animés par le PETR du Pays d'Auray	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner, pour siéger au sein du Comité unique de programmation : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Amélie FUSIL DE ROBIANO comme titulaire, • M. Franck VALLEIN comme suppléant. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Hélène CODA POIREY étant sortie.</i></p>
N° 2018DC/128	Modification du tableau des emplois : création d'emplois d'agents d'entretien et de maîtres-nageurs sauveteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les emplois permanents suivants au sein du Centre aquatique Alre'O ; - en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire pour les emplois permanents, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ; - Modifier en conséquence l'annexe 1 de la délibération n°2016DC/173 du Conseil communautaire en date du 25 novembre 2016 ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

Nombre	Poste	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade(s)	Quotité d'emplois	Date
2	Maîtres-nageurs sauveteurs	B	Educateurs territoriaux des APS	Educateur Educateur principal 2 ^{ème} classe Educateur principal 1 ^{re} classe	Temps complet	01/01/2021
2	Agents d'entretien	C	Adjoint technique territoriaux	Adjoint technique Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal 1 ^{re} classe	Temps complet	01/01/2021
2	Agents d'entretien	C	Adjoint technique territoriaux	Adjoint technique Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal 1 ^{re} classe	17.5/35 ^{ème}	01/01/2021
2	Surveillant de piscine ou de baignade	C	Opérateurs territoriaux des APS	Opérateur des APS Opérateur des APS qualifié Opérateur des APS principal	9/35 ^{ème}	01/01/2021

<p>N° 2018DC/129</p>	<p>Attribution d'une subvention supérieure à 23 000 €</p>	<p>- Approuver, au titre de l'année 2020, le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 € au Cercle Nautique de la Ria d'Etel ; - Autoriser M. le Président à signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements et son objet, ainsi que tout document y afférent.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/130</p>	<p>Désignation, parmi les membres titulaires de la CAO, d'un titulaire et d'un suppléant pour être membre des CAO des groupements de commande</p>	<p>- Désigner, parmi les membres titulaires de la CAO, pour être membre des CAO des groupements de commande qui seront constitués avec les communes : • M. Dominique RIGUIDEL, Vice-président, Délégué aux finances, comme titulaire, • M. Fabrice ROBELET, 1^{er} Vice-président, Délégué aux infrastructures, aux mobilités et aux ressources humaines, comme suppléant ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/131</p>	<p>Approbation des Créances irrécouvrables</p>	<p>- Approuver pour le budget principal l'admission en non-valeur d'un montant de 5 987,16 € à imputer au compte 6541 et l'admission en créances éteintes d'un montant de 7 393,40 € à imputer au compte 6542 ; - Approuver pour le budget annexe eau potable l'admission en non-valeur d'un montant de 0,01 € à imputer au compte 6541 ; - Approuver pour le budget annexe assainissement collectif l'admission en non-valeur d'un montant de 3 977,01 € à imputer au compte 6541 et l'admission en créances éteintes d'un montant de 1 893 € à imputer au compte 6542 ; - Approuver pour le budget annexe assainissement non-collectif l'admission en non-valeur d'un montant de 1 430,80 € à imputer au compte 6541 et l'admission en créances éteintes d'un montant de 74,80 € à imputer au compte 6542 ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/132</p>	<p>Exonérations de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les locaux soumis à la redevance spéciale</p>	<p>- Reconduire pour 2021 les 3 régimes d'assujettissement à la redevance spéciale existants pour les professionnels du territoire ; - Exonérer de la TEOM les professionnels assujettis à la redevance spéciale, énumérés dans le tableau annexé à la présente délibération ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/133</p>	<p>Adoption de la liste des commissaires titulaires et suppléants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)</p>	<p>- Approuver la liste des 20 contribuables titulaires et 20 contribuables suppléants qui sera proposée au Directeur départemental des Finances Publiques pour désignation des commissaires à la CIID ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

CIID	
Jacqueline Thommerot	Jacky Dallet
Bruno Goasmat	Simon Ezanno
Pascal Le Jean	Michel Durand
Hubert Derache	Augustin Gaschignard
Dominique Riguidel	Françoise Le Jossec
Monique Legoeuil	Daniel Cheru
Jean-Luc Chiffolleau	Emilie Moisdon
Philippe Le Fur	Claudine Le Berre
Annie Lorcy	Bernard Bodin
Anne-Laure Fravallo	Alain Dony
Pascal Le Calvé	Philippe Zeo
Bertrand Mahé	Charles Le Sommer
Irène Le Blay	Denise Drian
Anne-Sophie Le Pen-Le Palud	Eliane Audau
Dominique Le Calvez	Corinne Rio
Michel Le Palud	Sylvie Ollivier
Yvonnick Gehennec	Philippe Noyer
Serge Brosolo	Anne Du Boisbaudry
Michèle Bellego	Philippe Le Ferrand
Gilles Madec	Jean-Baptiste Hary

N° 2018DC/134	Décision modificative n°1 du Budget principal et des budgets annexes	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la décision modificative n°1 sur le Budget principal dans les conditions suivantes : - Approuver la décision modificative n°1 sur le Budget assainissement collectif conformément au tableau ci-dessous : - de charger le Président et le comptable assignataire, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
------------------	---	--	---

Budget principal :

Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
041-2315/01-- Installations, matériel et outillage techniques	2 013 300,00 €	041-2031/01-Frais d'études	2 087 700,00 €
041-2313/01- Constructions	102 300,00 €	041-2033/01- Frais d'insertion	27 900,00 €
204-204183/01- Projets d'infrastructures d'intérêt national	24 400,00 €	20-2031/01-Frais d'études	24 400,00 €
Total dépenses d'investissement	2 140 000,00 €	Total recettes d'investissement	2 140 000,00 €

Budget assainissement :

Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
041 - 2315 Installations, matériel et outillage technique	9 800,00 €	041 - 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	9 800,00 €
041 - 2313 Constructions	83 800,00 €	041 - 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	83 800,00 €
Total dépenses d'investissement	93 600,00 €	Total recettes d'investissement	93 600,00 €

N° 2018DC/135	Modification du tableau des emplois : mise à jour	- Mettre à jour le tableau des emplois de la manière suivante :	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
----------------------	--	---	---

Nombre de postes	Grade actuel	Nouveaux grades	Date de mise à jour
1	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	01/10/2020
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif	01/10/2020

N° 2018DC/136	Remboursement de frais pour l'exécution de mandats spéciaux et de frais d'aide à la personne	<p>- Définir comme relevant d'un mandat spécial pour le Président, les Vice-présidents ou les Conseillers communautaires, les activités et déplacements relatifs à la participation aux événements situés hors du département du Morbihan, notamment aux congrès ainsi qu'aux réunions et manifestations traitant de sujets intéressant la Collectivité et/ou pouvant être organisés par des associations ou fédérations auxquelles la Collectivité adhère (Association des Maires de France, des Communautés de France, FNCCR, etc...);</p> <p>- Définir les modalités de remboursement de la manière suivante :</p> <p>ü Le remboursement s'effectue dans la limite des taux indiqués pour les déplacements temporaires des fonctionnaires de l'Etat. Le versement s'effectue sur présentation d'un état de frais auquel l'élu joint les factures qu'il a acquittées et précise notamment son identité, son itinéraire ainsi que les dates de départ et de retour ;</p> <p>- de prévoir le remboursement des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes dépendantes pour les Conseillers communautaires sur justificatifs et dans la limite du SMIC horaire ;</p>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
----------------------	---	---	---

		- Prévoir le remboursement des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes dépendantes pour le Président ou les Vice-Présidents sur justificatifs et dans la limite du plafond réglementaire ;	
N° 2018DC/137	Frais de missions des agents	- Approuver les modalités d'indemnisation des frais de mission des agents de la collectivité proposées ci-dessus ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/138	Modalités d'application du droit à la formation des élus	- Définir comme thèmes privilégiés les formations en lien avec les délégations reçues, les projets portés, l'appartenance aux différentes commissions ; - le montant des dépenses, qui correspond à 8% du montant maximum des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus ; - l'inscription au budget des montants correspondants au compte 6535 ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>